

## COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 27 JANVIER 2018

15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

### **Membres élus présents (13)**

Michel EDIAR (Président), Jean-Philippe STEFANINI (Secrétaire général), Mathieu LEMERCIER (Trésorier), Marie-Claudine PERRIN (Secrétaire général-ajointe), Valérie BERGER-CAPBERN, Chantal BURBAUD, Sylvine BROUTE, Yves BOEHM, Hélène EDIAR, Dominique ETIENNE, Daniel POEDRAS, Joël POULAIN, Thierry VERMEERSCH

### **Membres excusés et pouvoirs (3)**

Sandrine TAISSON (Trésorière adjointe), pouvoir à Mathieu LEMERCIER

Agnès EUDIER, pouvoir à Daniel POËDRAS

Vincent FREY, pouvoir à Michel EDIAR

**Membre absent (1) :** Laurent LAINE

**Membre de droit :** Marie-Violaine PALCAU (DTN)

**Secrétariat fédéral :** Nathalie MATTON

Président de séance : Michel EDIAR

Secrétaires de séance : Marie-Claudine PERRIN et Joël POULAIN

**Début de la réunion : samedi 27 janvier 2018 à 9h35**, quorum atteint de 16 voix/17

### **Intervention de Michel EDIAR, Président FFCO**

Le Président ouvre la séance et informe tout d'abord le Comité Directeur du nombre de licenciés. Fin 2017, ce nombre était de 9311 licenciés, ce qui représente une légère progression. Cependant début 2018, le constat de 6281 licenciés à ce jour, contre 6046 en 2017, montre globalement un très bon démarrage pour cette année.

### **Démission de Bernard MORTELLIER**

Le Président informe le Comité Directeur de la démission de Bernard MORTELLIER, du Bureau Directeur et du Comité Directeur à compter du 01/01/2018. Le Comité Directeur en prend acte et remercie celui-ci pour tout le travail fourni au sein du Comité Directeur.

### **1. Validation des comptes rendus**

- CD du 09/12/2017 : après modification d'une formulation, adopté à l'unanimité
- Consultation en ligne du 19/12/2017 « candidature pour l'organisation d'une Nationale Longue Distance de CO à VTT le 29 avril 2018 par le club 2606AR » : adopté à l'unanimité
- Conférence des Présidents de Ligue du 25/11/2017 : adopté à l'unanimité

### **2. CFC 2018**

Le Comité Directeur est informé d'une erreur dans l'information transmise par écrit par la FFCO au club 3318, relatif à sa qualification en Nationale 2 lors du CFC 2018. La décision a été prise sur la base d'une mise en situation de Contrôleur des Circuits National stagiaire d'une personne. Une vérification faite après communication de cette qualification au club, a conduit à découvrir que cette personne ne respecte pas un des prérequis pour une telle mise en situation. Sachant que les erreurs sont partagées, la question du maintien de cette qualification en Nationale 2 lors du CFC 2018 est posée au Comité Directeur.

Vote : (2 non votants pour conflit d'intérêt potentiel), 10 pour, 4 abstentions

Le club 3318 reste donc qualifié en nationale 2 pour le CFC 2018

Le DTN informe le Comité Directeur qu'elle a mandaté Jean Paul HOSOTTE pour établir un tableau synthétique récapitulatif des pré-requis des formations et modalités de certifications fédérales.



### 3. Textes réglementaires

Le Président invite le Comité Directeur à échanger sur les projets d'évolution de différents textes réglementaires, dont les Statuts, le règlement disciplinaire et le règlement intérieur. Ces projets sont présentés par le Secrétaire Général. Il est rappelé que ces projets doivent être approuvés par le Comité directeur avant présentation à l'assemblée générale du 24 mars 2018.

Dans tous les cas, les textes issus de ces discussions seront donc transmis à tous les membres du comité directeur par écrit dans le courant de la semaine suivant cette réunion. Après une période de relecture, ils feront l'objet d'un vote du comité directeur sous forme d'un vote en ligne.

De façon à permettre le respect des délais imposés par nos statuts actuels concernant la transmission de ces projets tant aux représentants à l'Assemblée Générale qu'aux clubs (30 jours avant l'AG soit avant le 23 février au soir), il est proposé que la date limite de vote soit fixée au dimanche 11 février au soir.

### 4. Rapport de gestion du Comité Directeur

Le Secrétaire Général informe le Comité Directeur que le rapport de gestion du Comité Directeur dont il a la responsabilité leur sera envoyé de la même façon pour un vote par consultation en ligne avant l'Assemblée Générale.

### 5. Finances

#### • Règlement Financier

Le Trésorier propose au Comité Directeur les modifications apportées au Règlement Financier selon les préconisations du Vérificateur aux comptes. Après discussions et ajustements, il est décidé que les propositions écrites seront envoyées aux membres du Comité Directeur pour un temps de relecture, puis le Règlement Financier sera mis au vote dans son ensemble par consultation en ligne.

#### • Compte de résultats 2017

En préalable et après analyse des frais bancaires, le Trésorier propose la fermeture du compte Société Générale, à reverser au compte Crédit Mutuel. Cette fermeture de compte, étant soumise à autorisation du Comité Directeur, celui-ci valide et mandate le Trésorier pour cette fermeture de compte à l'unanimité.

Puis le Trésorier soumet au Comité Directeur le projet de compte de résultats 2017, déficitaire de 16 679,57 euros. Ce projet de compte de résultats est adopté à l'unanimité par le Comité Directeur.

#### • Affectation du report à nouveau : Proposition d'affectation du résultat 2017

Après prise en compte de la perte de 16 680 € pour l'exercice clos le 31/12/2017 et d'un report à nouveau créditeur de 211 574 €, formant un total affectable de 194 894 €, il est proposé de reporter à nouveau la totalité de cette somme. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

#### • Budget réactualisé 2018

Le Trésorier propose au Comité Directeur le budget réactualisé 2018, suite à un travail effectué par rapport aux actions et incidences budgétaires du projet fédéral. Il attire l'attention du Comité sur le fait qu'il ne dispose pas encore d'information relative à la subvention ministérielle. Le Trésorier présente ensuite les modifications apportées et après discussions, le Comité Directeur vote le budget réactualisé 2018 à l'unanimité.

#### • Budget prévisionnel 2019

Le Trésorier propose au Comité Directeur le budget prévisionnel 2019. Celui-ci découle du budget 2018. Le Comité Directeur valide à l'unanimité.

#### • Augmentation du taux de base 2020

Le trésorier propose au comité directeur une hausse du taux de base pour 2020 de 1,5 % conforme à l'augmentation du coût de la vie. Le Comité directeur valide à l'unanimité



## • Résolutions financières

### - Offres de licences 2019

Le Comité Directeur est invité à une réflexion sur l'offre de licences et il est proposé d'augmenter l'offre de trois à quatre types de licences annuelles.

Après discussions, le Comité Directeur vote cette nouvelle offre de quatre types de licences (Compétition, X, Y, Dirigeant) avec 11 pour, 1 abstention, 4 contre.

Le Comité Directeur décide de la création d'un groupe de travail de six personnes pour réfléchir et donner un nom à ces quatre types de licences. Ce groupe (M. Ediar, M.V. Palcau, S. Broute, J.P. Stefanini, C. Burbaud, et T. Vermeersch comme chef de projet) doit proposer les noms de ces types de licences pour le 2/02/2018, puis une mise au vote par consultation en ligne sera faite avant le 7/02/2018.

### - Tarifs de licences 2019

Le Comité Directeur est invité à une réflexion sur les tarifs des quatre types de licences proposées.

Après discussions, le Comité Directeur décide de valider les tarifs suivants par rapport au tarif de base :

Compétition = 11,

X = 7,

Y = 4,

Dirigeant = 1

et vote : 12 pour, 2 contre, 2 abstentions

## 6. Calendriers 2018 et 2019

### • Calendrier 2018

Raid Bombis à Poligny (77) du 25-26/08/2018, clubs 7716 et 7719IF : validé avec 15 pour, 1 abstention

### • Calendrier 2019

Championnat de France de Moyenne Distance et Championnat de France des Clubs du 04-05/05/2019 : deux dossiers de candidature ont été déposés (8809GE et 3913/3914BF). Après analyse des deux dossiers et retour d'expertise, le Comité Directeur vote et valide l'attribution au club 8809GE : 12 pour, 3 abstentions (Marie-Claudine Perrin ne vote pas, membre d'un des clubs concernés).

### • Championnats de ligues et sélection EYOC

Le DTN soumet au Comité Directeur la problématique posée par le fait que, suite à des modifications, les Championnats de ligue et les sélections EYOC (qualification des jeunes hors liste Haut Niveau fédérale) auront lieu le même jour (12 et 13 mai 2018).

Après discussion, le Comité Directeur propose que la FFCO informe les jeunes concernés par courrier que plusieurs possibilités d'être qualifié pour les Championnats de France existent.

Il est demandé au DTN de réfléchir à l'ébauche de ce courrier et d'en faire une proposition au Secrétaire Général.

## 7. CQP animateur (nouvelle session)

Le DTN informe le Comité Directeur de la nouvelle session 2018/2019 de la formation CQP animateur et présente la nouvelle fiche de présentation du CREPS de Vichy pour cette formation. Le calendrier proposé pour cette formation est validé à l'unanimité.

Inscription avant le :	14/09/2018
Epreuves pratiques et sélection :	15/10/2018
Positionnement :	16/10/2018
Formation en centre	
(CREPS Auvergne-Rhône-Alpes Vichy) :	12 au 16/11/2018
	19 au 23/11/2018
	14 au 18/01/2019
	21 au 25/01/2019
Certification :	12 au 13/03/2019
Rattrapage :	01 au 02/04/2019

Une communication va être faite sur le site de la FFCO et par la LOC de février, avec un rappel régulier par la suite.

## 8. Convention d'objectifs 2018 et Projet Fédéral

### • Présentation Convention d'objectifs 2018

Le DTN présente au Comité Directeur les grandes orientations ministérielles (Pour une France qui rayonne – une France qui bouge – une France intègre – une France en pleine forme), puis explicite les différents focus sur ces orientations (développer la pratique APS tout au long de la vie – lutte contre les discriminations – promotion de la santé par le sport – coopération internationale – formation et emploi – innovation).

Le calendrier d'élaboration et d'instruction des dossiers de Convention d'objectifs 2018, ayant été fixé par le Ministère, est également présenté au Comité Directeur qui prend acte que ce dossier, précis et complet, doit être déposé avant le 15 mars 2018.

Le DTN informe le Comité Directeur que la démarche proposée par le Ministère est différente aujourd'hui : c'est la Fédération qui choisit le ou les types de projet qu'elle veut voir supporter par le Ministère, par rapport aux orientations et focus du ministère et en lien avec le Projet Fédéral FFCO établi.

### • Projet Fédéral

Le DTN présente au Comité Directeur la démarche par rapport au Projet Fédéral :

- une ébauche du projet fédéral déjà établi autour des cinq axes prioritaires, celui-ci devant être envoyé aux membres du Comité Directeur et présidents de Commission dès que possible
- une avancée prévue lors de la semaine à venir, avec chacun des responsables de Commission sur les sujets qui restent à finaliser, ainsi qu'une nécessité que chaque commission réfléchisse à ses indicateurs pour mesurer les objectifs envisagés (avant le 9/02/2018)
- un projet fédéral finalisé pour une consultation en ligne avant le 24 février, afin de pouvoir le présenter à l'Assemblée Générale.

Le DTN explicite également au Comité Directeur le projet qu'elle souhaite faire porter par le Ministère : le développement, en particulier territorial, et la structuration fédérale.

## 10. OO'Cup : avancement des discussions

Le Secrétaire Général informe le Comité Directeur de la démarche utilisée et de l'avancée des discussions entre la FFCO et OO'Cup. Après la réunion du 15/01/2018, un projet de Convention de partenariat a pu être établi, prévoyant le cadre de la coopération entre les parties pour cette édition OO'Cup 2018, mais aussi dans le futur si nécessaire. Le Secrétaire Général présente donc au Comité Directeur ce projet de Convention de Partenariat et après discussions et ajustements sur les différents points de ce texte, le Comité directeur donne son accord à l'unanimité, sachant qu'il conditionne la signature à la tenue d'une réunion par téléconférence avec les partenaires slovènes permettant de s'assurer de leur accord sur le texte. Par ailleurs il demande qu'aucune communication sur cette convention ne puisse se faire avant la signature physique de cette convention de partenariat.

## 11. Commission Jeunes : attribution des balises de couleur

Valérie BERGER-CAPBERN soumet au Comité Directeur une réflexion par rapport au maintien des balises de couleur pour le CFC et à l'attribution des balises de couleur. Elle explicite ensuite les deux possibilités de passage de balises de couleur qui pourraient être proposés (pour les balises verte/bleue/jaune, solution A : passage physique d'épreuves – Solution B : passage physique d'épreuves ou validation par un moniteur sur la base de 3 courses).

Le Comité Directeur est invité à se prononcer par vote sur deux points :

- maintien des balises de couleur comme critère pour le CFC : 4 pour, 4 abstentions, 8 contre.  
Ce critère des balises de couleur ne sera plus applicable dans le Règlement des Compétitions 2019.
- modification de l'attribution des balises de couleur par la solution B : 3 pour, 2 abstentions, 11 contre.  
L'attribution des balises de couleur continuera de se faire par un passage effectif d'épreuves.

## 12. Communication : nouveau site internet

Daniel POËDRAS expose au Comité Directeur un point d'avancement du nouveau site Web. Après prise en compte des remarques faites, le travail sur la présentation de la page d'accueil du nouveau site est commencé depuis début janvier. Il présente donc au Comité Directeur la maquette graphique de cette page d'accueil : positionnement des différents éléments, allure générale et couleurs. Après discussions et remarques, le Comité Directeur émet un avis favorable à cette maquette de la page d'accueil du nouveau site.

### **13. Evènementiel : Candidature au WOC 2012 et JO Paris 2024**

Hélène EDIAR fait un point au Comité Directeur de l'avancée de la montée en puissance des dossiers WOC 2022 et de Paris 2024. Elle rappelle le calendrier des grandes échéances et qu'une réflexion est en cours par rapport à l'invitation du CNOSF sur une grande manifestation (CFC 2018 ? WOD 2019 ?).

**16h50** : départ de Jean Philippe STEFANINI, pouvoir à Thierry VERMEERSCH  
de Mathieu LEMERCIER, pouvoir à Yves BOEHM  
de Daniel POÉDRAS, pouvoir à Joël POULAIN

Le Président informe que le Comité d'organisation des JO Paris 2024 est en train de se mettre en place et qu'un contact devrait pouvoir être pris vers le mois de juin. Il fait également part de la réunion du 19 janvier à Varsovie avec l'IOF sur la stratégie générale de celle-ci et des formats de courses pour les JO (avec un rappel de prudence car la candidature aux sports additionnels n'est pas encore lancée officiellement et qu'il faut suivre les règles de candidature sans « lobbying » précipité).

**17h05** : départ de Dominique ETIENNE et de Marie Claudine PERRIN

Pour les WOC 2022, Hélène EDIAR fait le point sur l'avancée de ce dossier et informe qu'il y a eu élargissement du groupe de travail WOC 2022 pour monter le dossier de candidature IOF avant le 31/03/2018, Elle indique également que Georges DELI a été sollicité pour prendre la présidence du Comité d'organisation et a fait un premier retour positif. Les conditions exactes de son implication restent à définir.

### **14. AG FFCO**

Le Président présente au Comité Directeur les deux candidatures réceptionnées : celles de Sylvie MARCHESIN et de Benjamin CLEMENT-AGONI. Le Comité Directeur valide à l'unanimité ces deux candidatures.

Il rappelle également qu'une réunion du Comité Directeur doit se tenir la veille de l'Assemblée Générale au siège FFCO à 19h30 (précédée d'une réunion du Bureau Directeur à 18h30).

### **15. Points divers**

- **O'Camp**

L'ouverture de O'Camp aux Anglais est proposée et le Comité Directeur adopte cette proposition à l'unanimité. Il est proposé de faire de la publicité pour des jumelages entre familles d'orienteurs.

- **Formation des directeurs de course**

Suite au séminaire des délégués et des arbitres nationaux de fin 2017, il a décidé de travailler à la mise en place d'une formation de directeurs de course. La formation pourrait être dispensée par les experts nationaux. Le contenu de la formation sera préparé par la commission formation en lien avec Jean-Paul Hosotte, d'abord pour les courses nationales, puis décliné au niveau régional.

- **Rencontre avec Tony ESTANGUET**

Sylvine BROUTE informe le Comité Directeur qu'elle a été sélectionnée en région Nouvelle-Aquitaine pour une rencontre avec Tony ESTANGUET à Bordeaux le 30/01/2018, avec une possibilité de trois questions à lui poser. Elle invite les membres du Comité Directeur à lui en proposer sous 48h.

**Fin de la réunion à 17h35**

Le Président  
Michel EDIAR

Le Secrétaire Général  
Jean-Philippe STEFANINI

